

**Compte rendu de la conférence des exécutifs.de Picardie  
Vendredi 16 avril 2010 à Amiens**

**La préparation du débat public « Roissy-Picardie ».**

◆ Participaient à la conférence des exécutifs :

**Représentants des collectivités locales :**

Alain BEAUDON	Vice-président de la Communauté d'agglomération du Soissonnais
Daniel BEURDELEY	Vice-président du Conseil régional de Picardie en charge des transports
Didier BODA	Conseiller délégué à la Communauté d'aggl. du Soissonnais
Thierry BONTE	Vice-président d'Amiens Métropole
Gilbert BRASSART	Vice-président de la Communauté de com. Chauny/Tergnier
Alexandre CABRAL	Chargé de mission au cabinet du Président d'Amiens Métropole
Serge CAMINE	Président du CESR
Jean-Marc CARLIER	Directeur général des services de la Communauté de Communes. du Laonnois
Roland CARON	Vice-président du Conseil général de la Somme
Jean-Marc CARRE	Président de la Communauté d'agglomération du Soissonnais
Eric CHARGE	Directeur de cabinet de la ville de Creil
Christophe COULON	Vice-président de la Communauté de communes du Laonnois
Jean-François DARDENNE	1 <sup>er</sup> Vice-président de la Communauté de communes de l'agglomération creilloise
Caroline DEKERLE	Directrice adjointe de la Com. de comm. du Pays du Noyonnais
Gilles DEMAILLY	Président d'Amiens Métropole
Jacques DORIDAM	Vice-président de la Communauté d'aggl. du Beauvaisis
Alexandre DUCARROZ	Directeur de cabinet Communauté d'aggl. du Beauvaisis
Nicolas DUMONT	1 <sup>er</sup> Vice-président du Conseil régional de Picardie

François FERRIEUX	Vice-président du Conseil général de l'Oise
Michel FOUBERT	Président de la Commission « Grandes Infrastructures » de la Communauté d'agglomération de la région de Compiègne
Michel GENESSEAU	Directeur général des services du Conseil général de l'Aisne
Claude GEWERC	Président du Conseil régional de Picardie
Hervé GOURLAIN	Vice-président de la Communauté de communes de l'Abbevillois
Adeline HACKUIN	Chargée de mission « Transports » au Syndicat mixte Clermontois / Plateau Picard
Jean-Guy HALLO	Directeur général des services de la Communauté d'agglomération de la région de Compiègne
Claude HOUSSIN	Directeur de cabinet du Conseil général de la Somme
Capucine JERUSALEM	Communauté de communes de la région creilloise
Martine LEGRAND	Directrice générale des services de la Communauté de communes des Sablons
Jérôme LENOIR	Directeur général des services de la Communauté de communes de l'agglomération creilloise
Alain LETELLIER	Président de la Communauté de communes des Sablons
Christian MANABLE	Président du Conseil général de la Somme
Benoît MOREL	Chargé de mission transports- Représentant E. WOERTH pour la Communauté de communes de l'Aire Cantilienne
Christophe PORQUIER	Vice-président du Conseil régional de Picardie
Philippe RALUY	Directeur général des services de la ville de Creil
Xavier RIFFAUDEAU	Directeur de cabinet d'Amiens Métropole
Monique RYO	1 <sup>ère</sup> adjointe au maire de Saint Quentin
Didier SAMAIN	Président de la Communauté de communes du canton de Combles
Alex SEGHERS	Président du Syndicat mixte du Clermontois / Plateau Picard
François-Henri TERNACLE	Chargé de mission de l'Association du Pays compiègnois
Jean-Jacques THOMAS	1 <sup>er</sup> Vice-président du Conseil général de l'Aisne
Jean-Baptiste TROUSELLE	Chargé de mission du Conseil général de l'Oise
Jean-Claude VILLEMAM	Maire de Creil

## **Autres Représentants**

Sébastien ALAVOINE	Directeur de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation du Conseil régional de Picardie
René ANGER	Directeur de cabinet du Conseil régional de Picardie
Pierre-Yves BIET	Chargé de mission « Débat public » RFF
Mathieu DEBEIRE	Chargé de mission du CESR
Vincent de LABARRE	Directeur général adjoint pôle 2 Conseil régional de Picardie
Anne DIRAISON	Chargée de mission de la Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation
Augustin FERTE	Directeur adjoint des Transports régionaux du Conseil régional de Picardie
Jean-Louis LAURE	Directeur de la Société Attention Consultants
Marc LELONG	Conseiller technique « Transports » Conseil régional
Stéphane LEPRINCE	Chef de service des projets d'investissement RFF
Frédéric LEONARDI	Directeur des Transports régionaux du Conseil régional de Picardie
Sophie MORAUX	Secrétaire générale du CESR
Elodie MUNOZ	Chargée de mission Pays du Santerre Haute Somme
Cédric PAPIN	Chef de projet « Roissy-Picardie » RFF
Philippe PINOLI	Chargé de mission TER Direction des Transports du Conseil régional de Picardie
Lucette VANLAECKE	Directrice de RFF Nord Pas de Calais et Picardie
Laurent VERDIER	Chargé de mission « Qualité prospective » Direction des Transports du Conseil régional de Picardie

➤➤➤ **Claude GEWERC, Président du Conseil régional**, introduit la réunion en présentant l'origine et l'avancement du projet « Roissy-Picardie » ainsi que la position du Conseil régional vis-à-vis de ce projet (voir discours complet en annexe).

Le Conseil régional a jugé opportun d'organiser cette réunion de la conférence des exécutifs avant la première réunion publique programmée à Amiens le 22 avril, afin de permettre aux différents acteurs et collectivités picardes de se fédérer et de se coordonner au mieux pour engager ensemble ce « combat ».

➤➤➤ **Madame Lucette VANLAECKE, Directrice régionale RFF Nord Pas-de-Calais – Picardie**, souligne la particularité de ce projet qui ne concerne pas la création d'une ligne nouvelle mais un maillage du réseau existant.

Il s'agit de relier et d'interconnecter le réseau ferroviaire classique picard et francilien au réseau national de la grande vitesse. Le débat public qui s'ouvre est le premier à concerner un projet de cette nature.

Cette opération répond à une double attente forte des picards et des franciliens : permettre l'accès de la picardie au réseau de la grande vitesse et améliorer l'accès des picards et des franciliens à la plate-forme de Roissy.

Le débat public vise schématiquement à répondre à trois questions essentielles :

- Est-ce que ce projet répond bien aux attentes précédemment définies ?
- Quels services sont attendus : accès au TGV ou TGV + TER ?
- Quelles sont les modalités de réalisation les mieux adaptées ?

➤➤➤ **Claude GEWERC**, rappelle quelques éléments essentiels à avoir en tête au cours du débat.

Le projet a été officiellement déposé à la commission européenne avec d'autres opérations portées par les 8 régions du Grand Bassin Parisien qui ont pour mission la recherche de solutions de contournement de Paris pour contrebalancer les effets négatifs de l'orientation historique et systématique des infrastructures de transport vers Paris et les effets d'engorgement et de saturation du réseau qui en résulte.

Les autres projets d'infrastructure de l'Île de France et en particulier le « Barreau de Gonesse » ne sont pas concurrents mais complémentaires.

La Région met en place différents moyens et outils visant à faciliter l'expression des picards :

- la présente conférence des exécutifs,
- un site Internet spécifique sur lequel il est possible de signer une pétition en faveur du projet « Roissy-Picardie »,
- une opération « Facebook » visant à favoriser l'appropriation de ce projet par les picards dans la mesure où il concerne l'ensemble de la Picardie.
- l'élaboration d'un cahier d'acteurs qui exprimera les orientations du Conseil régional à ce sujet.

➤➤➤ **Christian MANABLE**, Président du Conseil général de la Somme, rappelle l'intérêt de Conseil général pour ce projet. L'Assemblée départementale adoptera une motion de soutien au projet le 3 mai prochain, qui servira de base à la rédaction ultérieure d'un cahier d'acteurs.

Il souligne la nécessité de constituer un front uni à l'échelle de la Picardie en dépassant les divergences politiques. Il s'étonne du délai annoncé de 10 ans, par rapport à une infrastructure relativement modeste de seulement 7 à 8 kilomètres.

Le Conseil général est par ailleurs, particulièrement attaché à la pérennité de la gare TGV Haute Picardie qui constitue un élément d'attractivité important pour le Santerre Haute Somme et pour le département de l'Aisne. La baisse de fréquentation annoncée de l'ordre de 30 % pourrait être compensée par la croissance de fréquentation au cours des dix prochaines années et par l'attractivité renforcée de cette gare, en liaison avec les deux futures plateformes prévues dans le secteur, le long du Canal « Seine Nord ».

Pour le Conseil général de la Somme, le projet « Roissy Picardie » doit nécessairement inclure les deux fonctionnalités prévues dans le scénario 2 : desserte mixte TGV + TER Creil Roissy.

➤➤➤ **Serge CAMINE**, Président du CESR, rappelle que l'intérêt de ce projet pour la Picardie a déjà été mentionné dans un rapport du CESR en 2004.

Ce projet présente un triple intérêt pour la Picardie :

- Connexion au réseau national de la Grande Vitesse,
- Amélioration des liaisons entre le Sud Picard et Roissy en particulier pour les déplacements « Domicile-Travail »,
- Accès facilité au « hub » de Roissy » permettant à la fois des correspondances en avion, en TGV ou encore en RER.

Il souligne la nécessité d'une concertation avec l'Île de France qui doit être pleinement associée à l'élaboration du projet.

Ce barreau constitue un nouveau débouché vers le Nord pour les TGV Province/Province originaires du Sud, de l'Ouest et de l'Est de la France. Il permet ainsi d'anticiper les augmentations attendues des circulations sur la LGV Nord.

Monsieur CAMINE résume les retombées attendues pour la Picardie :

- Des relations directes avec les autres métropoles françaises, particulièrement nécessaires, lorsque l'on sait que la Picardie dispose actuellement d'une seule gare TGV sur les 203 existantes sur le territoire national,
- Des liaisons directes avec la plateforme aéroportuaire de Roissy, sans rupture de charge,
- Une diffusion de l'effet de la grande vitesse à l'ensemble du territoire picard.

Cette nouvelle infrastructure permettra de tirer le meilleur profit des opérations réalisées ou en projet en Picardie, en matière de modernisation des infrastructures de transport.

➤➤➤ **Jean-Claude VILLEMANN**, Maire de Creil, estime que ce projet constitue un rattrapage de ce que la Picardie a perdu en 1994, avec la mise en service du TGV Nord et la diminution de la desserte assurée par des trains grandes lignes qui en a résulté.

Il convient de trouver les moyens de mobiliser l'ensemble des picards lors du débat public. Il s'agit, en premier lieu, des actifs travaillant sur le pôle de Roissy, actuellement contraints d'utiliser leur véhicule personnel, en l'absence de transports collectifs performants. Cette mobilisation doit également toucher les personnes potentiellement utilisatrices des liaisons à grande vitesse qui seraient mises en place au départ d'Amiens, de Creil et de Roissy ;

La Ville de Creil et plus largement, l'agglomération creilloise, se sont fortement mobilisées pour préparer l'arrivée du TGV. Il cite les projets urbains dans les quartiers proches de la gare et celui concernant la gare proprement dit, prévoyant un nouvel accès nord et la création d'un nouveau pôle intermodal. L'engagement des différents partenaires du transport autour de ces projets a été formalisé au travers de la convention signée en 2009, à Creil, lors des assises de l'intermodalité.

Il conclut, en rappelant que l'arrivée du TGV dans une ville comme Creil se mérite et se prépare.

➤➤➤ **François FERRIEUX**, Vice Président du Conseil général de l'Oise, chargé des transports, intervient pour préciser les raisons de l'engagement de sa collectivité.

Cette infrastructure contribuera efficacement à améliorer la fluidité des déplacements dans le sud de l'Oise où les infrastructures sont souvent saturées, en raison des flux importants. Plus largement, l'accès facilité au réseau de la grande vitesse permettra de désenclaver les principales agglomérations picardes.

Sur le plan de l'emploi, un accès facilité à la plateforme de Roissy constituera un atout indéniable.

Il souhaite un enchaînement rapide des étapes ultérieures à la suite du débat public, en mettant l'accent sur les services attendus, les aspects financiers et l'organisation de l'arrivée du TGV et de l'intermodalité en gare de Creil. A ce sujet, la convention signée en décembre 2009 avec la Région et l'agglomération de Creil doit servir de base.

Il estime que l'agglomération de Creil et la Région constituent les deux collectivités leaders de ce projet et du suivi du débat public, dans l'immédiat.

Il conclut par la formule suivante : « **Un petit barreau pour un immense pas pour la Région Picardie** ».

➤➤➤ **Nicolas DUMONT**, premier Vice-président du Conseil régional et Maire d'Abbeville mentionne le projet de restructuration de la gare d'Abbeville qui constitue un atout pour un futur accueil de TGV dans cette ville.

La perspective de l'électrification de la ligne « Amiens-Rang du Fliers » constituera un atout déterminant pour mobiliser les populations de l'ouest de la Somme au cours de ce débat public. L'avancement des études de l'électrification de cet axe sera un signal fort de la possibilité de voir se prolonger un certain nombre de TGV jusqu'à Abbeville.

Le barreau « Roissy-Picardie » pourra alors être considéré comme une étape préliminaire à l'électrification jusqu'à Rang du Fliers qui intéresse directement les populations de l'ouest de la Somme.

➤➤➤ **Michel FOUBERT**, Maire Adjoint de Compiègne, estime qu'il s'agit d'un projet particulièrement structurant pour toute la Picardie.

Il y a urgence à accélérer la réalisation de ce projet pour profiter des emplois sur Roissy, mais également pour favoriser les emplois induits en Picardie.

La création de dessertes adaptées entre le sud picard et Roissy améliorera les temps de trajet et par conséquent, la qualité de vie des actifs travaillant sur la plateforme. En sens inverse, un accès facilité à la Picardie contribuera efficacement à rendre notre région plus attractive.

Cet accès facilité depuis le reste du monde, confortera, notamment, les pôles universitaires. Monsieur FOUBERT souligne ainsi la double synergie créée par une infrastructure de cette nature qui facilitera les déplacements dans les deux sens.

Les fonctions intermodales des gares doivent être renforcées, grâce à des réserves foncières à prévoir et à un rabattement facilité depuis les pôles secondaires tels que Thourotte.

➤➤➤ **Jean-Jacques THOMAS**, premier Vice-président du Conseil général de l'Aisne, propose l'objectif consistant à ce qu'aucune ville picarde soit à plus d'une heure d'une gare TGV.

A ce titre, le rôle joué par la gare de Saint-Quentin devra être regardé de près. De même l'accès au TGV et à Roissy à partir de l'axe ferroviaire « Paris-Soissons-Laon » méritera une attention particulière.

Les échanges vers le nord, avec la région Nord-Pas de Calais, ne devront pas non plus être négligés.

➤➤➤ **Gilles DEMAILLY**, Maire d'Amiens et Président de la Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole, souligne le fait que ce projet permettra de relever plusieurs défis avec des enjeux financiers qui restent modestes.

Ce projet est particulièrement fédérateur pour l'ensemble de la Picardie ; il permettra, en effet un meilleur accès au reste de la France et du monde, depuis la Picardie et viendra poursuivre l'amélioration de la desserte ferroviaire régionale, déjà bien engagée grâce aux nombreuses interventions de la Région.

Allant dans le même sens que Michel FOUBERT, il rappelle que cette infrastructure facilitera également la venue de personnes de l'extérieur, contribuant ainsi au rayonnement et au développement économique de la région, notamment dans le domaine universitaire.

La Ville d'Amiens s'est volontairement et rapidement engagée dans une démarche de communication et de mobilisation des picards, pour les inciter à participer à ce débat public dans l'intérêt général de l'ensemble de la Picardie. Il précise que la Ville et l'agglomération d'Amiens seront très présentes tout au long du débat public.

Gilles DEMAILLY milite en faveur d'un raccourcissement des délais de réalisation de ce barreau.

➤➤➤ **Christian MANABLE**, précise que l'intermodalité reste un sujet à aborder ensemble, parallèlement à la réalisation de ce projet.

Le Département de la Somme réfléchit actuellement à son schéma départemental des transports s'appuyant, notamment, sur le réseau « Trans 80 » existant, composé de 59 lignes routières et desservant 600 communes sur les 782 composants le Département.

Ce schéma traitera, entre autres choses, de l'information multimodale des usagers dans les gares, de la sécurisation et de l'équipement des points d'arrêt et des perspectives en matière de tarification, avec éventuellement un tarif unique sur l'ensemble du réseau.

Concernant l'électrification de l'axe « Amiens-Rang du Fliers », le Département de la Somme s'est déjà engagé à propos de sa participation au financement des études d'avant-projet. Au-delà de ces études, il restera, en revanche, à régler le financement de la réalisation proprement dite, avec des montants beaucoup plus importants. Christian MANABLE souligne les faibles marges de manœuvre financière de sa collectivité dans un contexte fiscal et financier difficile pour les Départements.

Concernant la réalisation des ateliers de maintenance du matériel à Longueau, il regrette la faible participation de la SNCF limitée à environ ¼ du coût total.

➤➤➤ **Jean-Marie CARRE**, Président de la Communauté d'agglomération du soissonnais fait part de trois réflexions concernant le Département de l'Aisne.

La ligne « Paris-Laon », avec une augmentation de la fréquentation de plus de 20% depuis 2002, constitue un axe particulièrement structurant pour le Département. Sa connexion avec le pôle de Roissy doit être intégrée aux réflexions en cours au niveau régional.

Environ 1/3 des actifs travaillant sur Roissy sont originaires du Valois et du Département de l'Aisne. Ceux-ci ne seront pas directement concernés par cette nouvelle desserte. La recherche de solutions adaptées pour améliorer leur accès à Roissy ne doit pas être oubliée.

Pour améliorer l'offre ferroviaire sur l'axe « Paris-Laon », la possibilité d'une électrification au nord de Crépy doit être également étudiée.

➤➤➤ **Jacques DORIDAM**, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, insiste sur la nécessité d'un front uni des picards au cours du débat public. L'idéal serait de s'appuyer sur une communication réalisée en commun et de façon concertée.

➤➤➤ **Didier BODA**, Conseiller délégué de la communauté d'Agglomération du Soissonnais, souligne le fait que le sud de l'Aisne a, une nouvelle fois, été oublié dans ce projet. Il rappelle que 4 à 5 000 salariés travaillant à Roissy sont domiciliés le long de l'axe « Paris-Laon » qui n'est pas concerné.

Il reste encore beaucoup à faire sur les différentes infrastructures du sud de l'Aisne qui contribuent fortement au développement économique de ce secteur, notamment au niveau de la RN 2 et de l'axe ferroviaire « Paris-Laon ». L'étude concernant l'accès de l'Aisne au réseau LGV engagée parallèlement au barreau Roissy-Picardie devra faire l'objet d'une attention particulière.

➤➤➤ **Gilbert BRASSART**, Vice-président de la Communauté de communes de Chauny-Tergnier, fait part de ses inquiétudes pour la desserte proposée à l'est de la Picardie. Quel sera, notamment le devenir de la gare TGV Haute Picardie qui joue un rôle important dans ce secteur ?

Le TER supplée actuellement aux défaillances de l'offre Corails Intercites sur l'axe « Paris Saint Quentin ».

Il faut éviter que l'est de la Picardie se trouve défavorisé en matière de transport collectif ; un renforcement de la desserte TER du Chaunois pourrait constituer une réponse à cette situation.

➤➤➤ **Claude GEWERC**, fait part, en conclusion, de différentes réflexions.

La desserte « Corails Intercites » relève d'une compétence de l'Etat ; la Région n'a pas lieu de pallier les insuffisances de l'Etat en ce domaine.

Le Soissonnais et le Chaunois n'ont pas été les oubliés de la Région ; il cite la relance de la ligne routière « Soissons-Crépy-Roissy » en décembre 2009 et l'amélioration de la desserte sur l'axe « Paris-Laon » qui constitue une préoccupation importante du Conseil régional.

La Picardie constitue une région relativement fragile au cœur de l'Europe. Notre territoire bénéficie déjà actuellement d'un bon réseau autoroutier et d'une gare TGV qui sont toutefois insuffisants.

Le projet « Roissy-Picardie » constituera un outil essentiel de structuration du territoire pour mieux échanger, partager et s'organiser. Il contribuera à éviter un enfermement de la Picardie sur elle-même et à dynamiser les pôles de recherche universitaire, éléments structurants, au même titre que le pôle agro-ressources de Laon.

La réforme de la taxe professionnelle avantage les territoires où sont implantés els emplois. Avec 100 000 actifs picards travaillant en Ile-de-France, le Président plaide en faveur d'échanges, d'équilibres financiers et d'une coopération équitable entre la Picardie et l'Ile-de-France.

Il rappelle différents projets urbains en cours, dans les agglomérations de Saint-Quentin, Creil, Amiens et Compiègne, soutenus par la Région et qui contribueront à préparer l'arrivée du TGV en Picardie. Il réaffirme son soutien au projet d'électrification de l'axe « Amiens Rang-du-Fliers ».

Le soutien aux différents projets urbains en cours s'inscrit d'ores et déjà dans une dynamique que la Région veut continuer d'impulser autour des quartiers de gares. Suite à l'approbation du « Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire » (SRADDT) en 2009, l'élaboration de la « Directive Régionale d'Aménagement » (DRA) liée au développement des fonctions de centralités autour des quartiers de gares sera prochainement lancée.

Les modalités d'élaboration du Grand Projet Régional « Picardie Creil Roissy » du SRADDT seront prochainement présentées au cours d'une nouvelle Conférence des Exécutifs. Ce Grand Projet permettra en effet de maximiser l'effet du barreau sur plusieurs points du territoire picard en y associant notamment des logiques économiques et en ne limitant pas l'approche à la seule thématique transport.

En conclusion, le projet « Roissy-Picardie » offre un rapport « qualité-prix » particulièrement intéressant pour la Picardie. Il invite, pour finir, toutes les collectivités locales et territoriales de Picardie à participer au débat public « Roissy-Picardie ».

Le projet de cahier d'acteurs du Conseil régional de Picardie est diffusé aux participants afin de permettre aux collectivités picardes souhaitant produire leur cahier d'acteurs, de rechercher une cohérence avec les orientations et arguments mis en avant par la Région dans son propre document.

